

RAPPORT ANNUEL 2022

RAPPORT ANNUEL 2022

EDITORIAL

L'Association de Communes Vaudoises (AdCV) réunit aujourd'hui 69 communes membres, comptant de 65 à 19'014 habitants, dont elle défend les intérêts au quotidien. Notre Association a été fondée en 2002 par 24 communes qui souhaitaient offrir une meilleure représentativité aux petites et moyennes communes de notre canton. L'égalité entre nos communes membres fait ainsi partie de nos valeurs fondatrices et garantit une prise en compte équitable des intérêts de chacune.

Cette valeur s'accompagne, comme corolaire, d'une relation de proximité avec toutes nos communes membres. Nous allons ainsi régulièrement à la rencontre des Municipalités et Conseils, par exemple lors de leurs séances, afin d'entendre leurs besoins et de les conseiller. Lorsque cela est possible, nous intervenons pour le compte de nos communes auprès des services de l'Etat, afin de débloquer des dossiers ou d'obtenir des réponses.

En matière de positionnement, nous défendons les intérêts des communes sur la base de leurs réalités concrètes et non de considérations politiques abstraites. Admirative de l'engagement des politicien-ne-s de milice, notre Association est ainsi particulièrement sensible aux thématiques qui impactent les communes et leurs élus dans leur quotidien. C'est pourquoi nous défendons de manière résolue l'autonomie communale dans toutes nos sphères

d'influence, que ce soit dans le cadre de nos relations avec l'Etat ou de consultations. L'AdCV siège ainsi dans une vingtaine de plateformes, commissions ou autres groupes de travail et a répondu à plus de 300 consultations depuis sa création.

Grâce à sa cohérence et à son engagement inébranlable au fil des ans, notre Association a su s'affirmer comme un acteur incontournable auprès des autorités cantonales et devenir un partenaire de confiance pour les communes. L'AdCV représente ses membres dans les négociations avec l'Etat et les autres parties prenantes, maintenant en tout temps son indépendance et ses valeurs.

Notre Association entend poursuivre sans relâche son engagement en faveur de l'autonomie communale, tout en développant de nouvelles prestations innovantes. Grâce à de nouveaux canaux d'échanges, nous aurons à cœur de devenir, plus que jamais, le partenaire privilégié des communes et de leurs élus. Les prochaines pages de notre histoire seront écrites avec nos communes membres, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur confiance.

Michel Buttin, Président
Loïc Hautier, Secrétaire général

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Communes membres

Courant 2022, l'Association a pu compter sur l'adhésion des Villes de Pully et Lutry. Le nombre de Communes membres de l'Association s'élève ainsi à 69.

Comité et Secrétariat général

Cette année, la composition du Comité a changé. M. Jean-Christophe de Mestral et Mme Denise Rudaz ont décidé de quitter leurs fonctions. Ils ont été remplacés par M. Denys Jaquet, Syndic honoraire de Rolle, M. Gérard Produit, Syndic de Coppet et M. Robert Middleton, Syndic de Crans, élus lors de l'Assemblée Générale de septembre. Par ailleurs, M. Pierre Stampfli a renoncé à la Vice-présidence pour devenir le nouveau Trésorier de l'Association. Le nouveau Vice-président est M. Alain Jaccard, Vice-Syndic de Denens (voir composition du Comité en dernière page).

Fin novembre, M. Siegfried Chemouny a quitté ses fonctions de Secrétaire général. Il a été remplacé par M. Loïc Hautier.

En 2022, le Comité s'est réuni à treize reprises (dont un Comité extraordinaire) afin de discuter des différents dossiers qui ont occupé l'Association et fixer les lignes directrices de celle-ci. Le Bureau, qui traite les affaires courantes et formule des propositions à l'attention du Comité, s'est réuni à de nombreuses reprises durant l'année, principalement en raison du nouveau cycle de négociations Canton-Communes et du recrutement d'un nouveau Secrétaire général.

AG du 5 mai 2022

La commune de Montagny-près-Yverdon a accueilli la première Assemblée générale de l'année. A cette occasion, Madame Claudine Christe et Monsieur Stéphane Farrugia ont rappelé les missions et les compétences de l'ECA. Le but de leur

intervention à cette assemblée était de montrer aux communes que l'ECA est présente et peut leur apporter de l'aide.

Monsieur le Préfet Etienne Roy a rappelé que le Canton était à la recherche de terrains pour les gens du voyage.

Un point de situation des démarches de la Task force finances de l'AdCV a également été donné, ainsi que de brèves présentations des modifications de la loi sur l'énergie, de la révision complète de la loi sur les communes et de la cybersécurité.

AG du 23 juin 2022

La commune de Rougemont a reçu la deuxième Assemblée générale de l'année, la première à se dérouler dans le Pays-d'Enhaut.

Cette assemblée a notamment été l'occasion d'entendre la présentation du projet de révision de la loi sur les communes par Maître Jean-Luc Schwaar, Directeur général de la DGAIC

La modification de l'article 11 des statuts concernant les suffrages et l'adoption de nouvelles cotisations, ont été adoptés à une large majorité de l'Assemblée. En substance, il s'agit de rendre financièrement supportable l'adhésion de communes plus grandes à l'AdCV tout en limitant leur poids en termes de suffrages lors de nos AG.

MM. Kehtari et Jaccard ont présenté des travaux de la Task Force finances et du GT Stratégie de l'AdCV

La commune de Lutry a annoncé son intention d'adhérer à l'AdCV à partir du 1er janvier 2023 si son Conseil communal adopte le budget 2023 préparé par le Municipalité.

AG du 29 septembre 2022

La commune de Denens a reçu la troisième Assemblée générale de l'année.

Cette assemblée a notamment été l'occasion de dire au revoir à MM. Jean-Christophe de Mestral, Trésorier de l'Association, et Siegfried Chemouny, Secrétaire général et d'élire MM. Denys Jaquet, Robert Middleton et Gérard Produit au Comité ainsi que M. Pierre Stampfli au poste de Trésorier et Alain Jaccard à la Vice-présidence.

M. Barbezat, Directeur de la sécurité numérique de l'Etat de Vaud a présenté les 3 axes d'action de la stratégie cantonale de cybersécurité et les différents « attaquants » auxquels nous pouvons être confrontés. Il a ensuite parlé des 7 étapes typiques d'une cyberattaque « rançongiciel » et des plans de continuité à mettre en place pour y faire face. Il a par ailleurs expliqué la manière dont il faut gérer la crise provoquée par une cyberattaque et le support que le Canton peut apporter. Il a terminé son exposé en mentionnant les applications mobiles pour faire face au cyberrisques et les 5 bonnes pratiques à mettre en place.

Enfin, MM. Michel Buttin et Farhad Kehtari ont évoqué les différentes interventions et axes d'action de l'AdCV en matière de défense des finances communales.

AG du 1^{er} décembre 2022

La commune de Le Vaud a reçu la quatrième et dernière Assemblée générale de l'année.

Lors de cette Assemblée, nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme la Présidente du Conseil d'Etat, Christelle Luisier Brodard, laquelle a proposé un tour d'horizon du programme de législature et pris le temps de répondre aux questions des communes membres. Elle a également abordé les deux principaux dossiers concernant les

communes, à savoir la révision générale de la loi sur les communes et les négociations visant à définir un nouveau système de péréquation (contre-projet à SOS Communes).

Suite au discours de Mme la Présidente du Conseil d'Etat, MM. Alain Jaccard et Luc Chanson, Municipaux de la Commune de Denens, ont présenté la démarche et les outils mis en place par leur Commune en lien avec la crise énergétique et les exigences du Canton en la matière (PCA, PRU, notamment). M. Olivier Fargeon, Préfet du District de Nyon, a également pris la parole et invité les communes à transmettre leurs questions à l'EMCC.

Enfin, l'Assemblée a été l'occasion de remercier Mme Denise Rudaz pour son engagement au Comité et de présenter le nouveau Secrétaire général de l'AdCV, M. Loïc Hautier.

20 ans de l'AdCV



L'Association de Communes Vaudoises a été fondée le 4 juillet 2002 et comptait à l'époque 24 membres. Son premier Président fut Jean-Pierre Dériaz, Député honoraire et qui plus tard a été nommé à la



fonction de Préfet du District de Nyon. Depuis lors, l'Association s'est agrandie et réunit une septantaine de communes issues de tous les districts du Canton. Elle fête en 2022 cette année ses vingt ans d'existence.

Le 10 septembre dernier, l'AdCV a invité ses communes membres à partager un grand moment de convivialité et à conquérir de nouveaux horizons en voguant sur le lac de Neuchâtel, ce qui a permis

d'admirer d'autres rives cantonales mais également vaudoises. De nombreux sponsors ont soutenu l'organisation de cette fête et nous tenons ici à les remercier. Plus de 100 personnes ont répondu à son invitation, notamment Madame la Conseillère d'Etat Isabelle Moret, qui nous a fait l'honneur d'adresser quelques mots à l'assemblée.

Comptabilité/finances de l'Association

Les comptes 2021 de l'AdCV se soldent par un déficit de CHF 10'647,02, essentiellement dû aux dépenses liées à l'organisation de la fête des communes du 8 octobre 2021. A titre de comparaison, hors manifestation du 8 octobre, le résultat est positif de CHF 5'046,18. Ces comptes ont été adoptés à l'unanimité lors de l'AG de juin 2022.

Le budget 2023, qui a été approuvé lors de l'AG de décembre 2022, présente, lui, un déficit de CHF 2'589.-.



LES THÉMATIQUES DE L'ANNÉE 2022

Finances communales et nouvelle péréquation intercommunale

L'AdCV s'engage depuis sa création en faveur de l'autonomie financière des communes, à savoir leur droit de déterminer l'utilisation de leurs ressources dans l'intérêt des citoyens.

C'est pourquoi elle s'est battue ces dernières années en faveur d'un allègement du poids de la facture sociale sur les communes (devenue participation à la cohésion sociale ou PCS), respectivement d'une péréquation plus juste et transparente. En effet, le poids de ces factures a progressivement dégradé la santé financière des communes et, par conséquent, leur autonomie et capacité à investir.

L'AdCV a ainsi soutenu l'initiative SOS Communes et co-organisé les deuxièmes Assises de la Facture sociale. Suite à ces Assises, 36 communes ont décidé de recourir contre le dernier décompte de la PCS. A l'heure actuelle, nous restons dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral sur un premier recours, les autres recours à la CDAP étant suspendus jusqu'à droit connu.

Au sein du Dicastère des finances, une Task Force, réunissant des membres du Comité et divers élus communaux, a été constituée début 2022 sous la responsabilité de M. Farhad Kehtari. Sa mission consistait à analyser, mener des simulations et proposer des actions permettant de réformer le système péréquatif actuel. Cette Task Force s'est réunie à plusieurs reprises durant l'année.

De son côté, le Conseil d'Etat (CE) a décidé d'opposer un contre-projet à l'initiative SOS Communes, couvrant à la fois la PCS et la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV). Pour ce faire, le CE a invité les

faïtières de communes à une nouvelle plateforme de négociations, laquelle a commencé le 5 octobre. Ces nouvelles négociations ont été soumises dès le départ à un échéancier très ambitieux, devant aboutir à un éventuel accord à la fin du premier trimestre 2023.

En parallèle de cette plateforme politique, un groupe de travail technique (GTT) réunissant les services de l'Etat et les deux faïtières a également été constitué en vue de concevoir l'architecture de la NPIV. La délégation de l'AdCV à la plateforme était composée de notre Président, Michel Buttin, de notre Secrétaire général, Loïc Hautier, ainsi que de Farhad Kehtari. Notre Secrétaire général était par ailleurs accompagné de Jean-Yves Thévoz, ancien Président de l'AdCV, au sein du groupe de travail technique.

Entre octobre et décembre 2022, la plateforme s'est réunie à quatre reprises et le GTT à cinq reprises. Les séances ont continué à se succéder à un rythme soutenu au début de l'année 2023. Les négociations ont finalement abouti sur la signature d'un accord entre toutes les parties en date du 30 mars 2023.

Energie

L'énergie n'a jamais joué un rôle aussi important pour les communes que depuis quelques années et ce domaine a encore pris plus d'ampleur depuis la crise énergétique. L'AdCV s'engage pour les communes afin que ces dernières disposent de conseils leur permettant d'économiser de l'énergie, mais elle est aussi attentive à la législation et tout particulièrement lors de modifications de l'existante.

Par notre présence au sein de la commission cantonale de l'énergie ainsi que de la commission consultative pour le patrimoine et l'intégration de l'énergie

solaire et l'efficacité énergétique, nous avons la possibilité d'être en amont des décisions et par conséquent de défendre les intérêts de nos membres.

Dans le cadre de la demande du Canton que les communes mettent en place des Points de Rencontre d'Urgence (PRU), notre Association s'est montrée le porte-parole de ses membres en demandant un accompagnement cantonal et une clarification des exigences. En faisant état des soucis pour réussir cette mission lors de plusieurs interventions, principalement pour les petites et moyennes communes, le Canton nous a répondu qu'il se tenait à disposition pour soutenir les communes qui en formuleraient la demande, selon le principe de subsidiarité. A noter également que les prestations à fournir à la population sur les PRU ont été revues à la baisse et mieux explicitées.

Loi sur les communes

Au début de l'année 2022, l'Etat a lancé une pré-consultation sur la révision générale de la Loi sur les communes. Plusieurs groupes de travail ont ensuite été constitués, chargés d'établir un état des lieux et de formuler de premières propositions par thématiques. Ces dernières doivent ensuite être soumises au COPIL, lequel réunit les représentants politiques, dont MM. Michel Buttin et Alain Jaccard pour l'AdCV. L'Association est par ailleurs représentée dans chacun des groupes de travail, respectivement par MM. Pierre Stampfli, Denys Jaquet, Pierre-Alain Lunardi et Siegfried Chemouny. L'AdCV y défend une modernisation de la loi sur les communes dans le respect de l'autonomie communale.

Aménagement du territoire

Dans ce domaine, il y a eu peu d'évolution et de séances. A noter toutefois une adaptation mineure du PDCn, laquelle n'a

suscité aucune remarque des quelques communes membres concernées que nous avons consultées (voir les consultations plus bas dans le texte). L'AdCV reste très attentive aux futurs projets législatifs, afin de défendre l'autonomie des communes dans le cadre de la planification de leur territoire. Elle entend être proactive dans ce domaine et formulera des propositions au cours de l'année 2023.

Scolaire/parascolaire

A l'initiative de MM. Sutter et Lunardi, un groupe de travail tripartite a été créé (AdCV, GAS Vaud et UCV). Ce GT a notamment établi une liste de problèmes politiques et techniques que les trois associations voudraient voir réglés. MM. Sutter et Lunardi ont ensuite rencontré le nouveau Chef du DEF, M. Frédéric Borloz. Ils ont reçu une oreille attentive et des réflexions vont pouvoir être entamées afin de prendre en compte les propositions et revendications du GT précité.

Police et sécurité

M. Pierre-Alain Lunardi, représentant de l'AdCV, siège au Conseil cantonal de sécurité et a participé à différents groupes de travail, ainsi que plateformes d'échanges traitant des questions policières et de sécurité. En fin d'année 2022, il a été tout particulièrement impliqué dans les négociations portant sur la NPIV (voir ci-dessus) pour le volet de la facture policière.

Cybersécurité

En matière de cybersécurité, l'AdCV a notamment invité M. Barbezat à donner une conférence lors de son AG de septembre (voir plus haut). Le groupe de travail interne à l'AdCV a également poursuivi ses travaux et un sondage a été lancé auprès de nos communes membres afin d'évaluer leur niveau de préparation en la matière.

Notre Association est par ailleurs fortement impliquée sur cette thématique au niveau cantonal. Nous participons aussi bien au COPIL politique qu'au groupe de travail technique en la matière. En particulier, une convention de prestations Canton-Communes a fait l'objet de discussions durant l'année, en vue de mutualiser au niveau cantonal les ressources nécessaires à la prévention et au traitement des cyberattaques affectant les communes.

Communication

Durant cette année, le Comité a poursuivi ses efforts afin renforcer la visibilité de l'Association, d'assurer une meilleure diffusion de ses idées et préoccupations et, cas échéant, d'inciter de nouvelles communes à adhérer.

A cet effet, plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- le site Internet (<https://www.adcv.ch/>) a été alimenté avec toutes les informations utiles aux communes ;
- des communiqués de presse ont été régulièrement publiés, notamment pour marquer la réussite des Assises de la Facture sociale, l'anniversaire de l'AdCV ou exprimer ses remarques quant au budget 2023 du Canton;
- publication de Mots du président ;
- rencontres avec la députation et des représentants du Conseil d'Etat ;
- le Président de l'AdCV est enfin apparu dans différents médias afin d'exposer les positions de l'Association.

CONSULTATIONS ET DIVERS

Consultations

Dans le courant de l'année 2022, l'AdCV a été consultée par écrit à 18 reprises au sujet de modifications de lois/règlements/directives fédérales ou cantonales.

Nous avons systématiquement répondu aux objets suivants :

- politique forestière vaudoise 2022 (voir notre site : <https://www.adcv.ch/documents-mis-en-consultation-fr16920.html#article-16923>) ;
- préconsultation sur la révision complète de loi sur les communes (voir notre site : <https://www.adcv.ch/documents-mis-en-consultation-fr16920.html#article-17206>) ;
- Guide des marchés publics (pas de remarque) ;
- modification de la loi fédérale sur l'énergie (voir notre site : <https://www.adcv.ch/documents-mis-en-consultation-fr16920.html#article-17167>) ;
- Plan directeur cantonal - adaptation 4 quater (après consultation des communes membres concernées, pas de remarque)
- Mesures SSCM pour le Plan climat VD (l'AdCV a accepté de participer au COPIL du projet)
- Approbation de la Convention de la Haye (pas de remarque)
- Loi sur les écoles avec modification pour les jeunes talents (pas de remarque)
- Projet de modification des référentiels de compétence pour le personnel d'encadrement pour l'accueil collectif de jour préscolaire et parascolaire (approbation du projet)
- Consultation du projet d'horaire 2023 des transports publics (pas de remarque)
- Consultation sur l'avant-projet de loi fédérale sur le soutien de l'accueil extrafamilial pour enfant et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite enfance. (après consultation de la FAJE, réponse à diverses questions techniques)
- Consultation sur l'avant-projet de révision partielle de la loi pénale vaudoise concernant la répression de la mendicité (approbation du projet)
- Consultation urgente concernant la prise de sanctions à l'encontre d'entreprises russes dans les marchés publics (après consultation des communes membres, pas de remarque)
- Carte journalière « commune ». Consultation des villes et des communes sur les options de substitution dès 2024 (voir notre site : <https://www.adcv.ch/divers-fr12257.html#article-17926>)
- Modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites (approbation du projet)
- Exercer un mandat politique en cas de maternité - modification du droit fédéral (approbation du projet)
- Modification ponctuelle du cadre de référence (approbation du projet)
- Mise en consultation de deux décrets liés à la potentielle pénurie d'énergie (approbation du 1^{er} décret et refus du deuxième qui déléguait des tâches supplémentaires aux communes sans contreparties)

Formations/Informations données par l'AdCV

Cette année, une session de formation et d'échange sur le domaine scolaire et parascolaire a été donnée par MM. Lunardi et Sutter. M. Jean-Christophe de Mestral a donné une formation sur la facture policière et M. Chemouny sur les relations entre les Municipalités et les Conseils communaux et généraux.

Divers

- Le Comité et le Secrétariat général ont régulièrement répondu aux différentes questions des communes membres, leur apportant leur soutien.
- Des membres du Comité ont participé à des séances d'informations et/ou des séminaires organisés par l'Association des Communes Suisses (ACS).
- Le Président de l'AdCV a organisé plusieurs rencontres informelles avec diverses personnes (Conseiller-ère-s d'Etat, Député-e-s, Syndic-que-s) afin notamment de présenter et défendre la position de l'AdCV en matière de finances communales.
- Afin de reconstituer ou de renforcer le Comité, celui-ci a lancé différentes procédures de recrutement auprès de représentants de communes membres. Il remercie ici ces personnes pour leur engagement.

Composition du Comité

Fin 2022, le Comité de l'AdCV est composé des personnes suivantes:

- **Michel Buttin**, Président, Syndic honoraire de Mex
- **Alain Jaccard**, Vice-Président, Vice-Syndic de Denens
- **Raoul Sanchez**, Vice-Président, Vice-Syndic d'Eysins
- **Pierre Stampfli**, Trésorier, Syndic honoraire de Chavannes-de-Bogis
- **Andreas Sutter**, Membre, Syndic de Tolochenaz
- **Farhad Kehtari**, Membre, Municipal de Paudex
- **Pierre-Alain Lunardi**, Membre, Municipal de Montagny-près-Yverdon
- **Denys Jaquet**, Membre, Syndic honoraire de Rolle
- **Gérard Produit**, Membre, Syndic de Coppet
- **Robert Middleton**, Membre, Syndic de Crans

Le Secrétariat de l'AdCV est composé des personnes suivantes :

- **Loïc Hautier**, Secrétaire général
- **Miriam Perraudin**, Secrétaire administrative et comptable

Association de Communes Vaudoises (AdCV)

Rte du Château 4
1185 Mont-sur-Rolle
info@adcv.ch
+41 21 826 11 41